

N/REF : 22/09/2025 13H55 C:000502 I:16186
V/REF : 856748
V/Email reçu le Lundi 22/09/2025 a 13H55

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 1067
IMMEUBLE : LE CLOS MARGOT -1067
ALLEE DU CLOS MARGOT
N° 17 A 23/16 A 22
35590 ST GILLES

Rennes, le 30 Septembre 2025

Référence Marché: Electricité-Lot1 Rennes

LOCALISATION : ALLEE 22 MARGOT - MME VICTOIRE 06 72 51 50 05 / 02 99 26 87 98
APPT 01

MOTIF : UNE LAMPE DANS L'ENTRÉE NE FONCTIONNE PLUS , LE PLAFONNIER SEMBLE ETRE DÉFECTUEUX.

Donneur d'ordre : Mme R REBOURSIERE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 24/09
MISE EN PLACE DU VÉHIUCLE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : 2 POINTS LUMINEUX ÉTÉ DÉBOÎTÉS
MISE HORS TENSION ÉLECTRIQUE
FIXATION DES POINTS LUMINEUX
REMISE SOUS TENSION ÉLECTRIQUE
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 25/09/25 a 10H51 Mme R REBOURSIERE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	2.1-Ff Vérification instal.électrique	1	79,45	79,45
	TOTAL H.T.			79,45
	T.V.A. a 10,00%			7,94
	TOTAL T.T.C.En EURO			87,39

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.